



Beziers, lundi 6 mai 2019

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/01925

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation**Obstacle à la navigation****Une obligation de serrer la rive droite (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 06/05/2019 à 11:00o **Canal du Midi**

entre les pk 167.850 et pk 167.900 (150 en amont de l'épanchoir de Patiasses)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la nécessité de serrer la rive droite 150m en amont de l'épanchoir de Patisasses sur le canal du midi, commune de Sallèles d'Aude, en raison d'un obstacle à la navigation constitué d'un bateau coulé.

Service(s) à contacter :

Subdivision de Languedoc-Est, Pont Rouge - Avenue du Prado, 34500 BEZIERS

Tél : 04 67 11 81 30 - Fax : 04 67 76 30 64

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

CEDRIC JAFFARD